

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil **dix-sept et le trente juin** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, Maire,**

Présents : **Mmes** BERSANS, BRUN, LACAVE-PISTAA, CLASTRE, HOURS, **MM.** MARSAGUET, DUPOUY, MEGE, PIAT, TIRET-CANDELE, VALTON.

Absents-excusés : M. BERNADAS (pouvoir à Mme BERSANS), M. MEGE (pouvoir à M. MARSAGUET), M. MICHON (pouvoir à Mme BRUN), M. SANCHEZ (pouvoir à M. DUPOUY)

Mme BERSANS a été nommée secrétaire.

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 juin 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents + 4 pouvoirs

2°) Sénatoriales : élections des délégués et des suppléants

Le conseil municipal a procédé à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants appelés à élire les sénateurs le 24 septembre prochain :

Délégués élus :

- Mme Martine RODRIGUEZ
- M. Pierre MARSAGUET
- M. Jean PIAT

Suppléants élus :

- Didier TIRET-CANDELÉ
- Isabelle BRUN
- Françoise CLASTRE

3°) Démission du 1^{er} adjoint au Maire

M. Florent BERNADAS, 1^{er} adjoint, a présenté sa démission qui est devenue effective le 1^{er} juin 2017.

Le poste devenu vacant est supprimé. Les adjoints restants sont promus d'un rang :

Mme Sandrine BERSANS devient 1^{ère} adjointe

M. pierre MARSAGUET devient 2^{ème} adjoint

Délibération approuvée à l'unanimité des présents + 4 pouvoirs

4°) Groupement de commandes

La compétence voirie exercée à l'échelle intercommunale par la communauté de communes du Miéy-de-Béarn, est restituée à chaque commune depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées n'ayant pas cette compétence.

Ne possédant pas de service technique propre dédié à la compétence « voirie communale », les communes ont décidé de se doter d'un service commun afin d'aboutir à une gestion unifiée et rationalisée.

10 communes (Arbus, Artiguelouve, Aussevielle, **Aubertin**, Beyrie en Béarn, Bougarber, Laroin, Poey de Lescar, Saint-Faust et Uzein) ont décidé de mettre en place un groupement de commandes.

La commune d'Arbus, représentée par son maire, est désignée coordonnateur-mandataire du groupement de commandes.

Une convention sera signée entre toutes les communes.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents + 4 pouvoirs

5) Divers

a) Adhésion d'une nouvelle commune à l'agglomération de Pau Béarn Pyrénées

La commune de NOUSTY a demandé son adhésion à l'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées. Adhésion acceptée par les communes membres.

L'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées compte désormais 32 communes.

b) Feu de la Saint-Jean :

Mme le Maire remercie les personnes qui ont participé à l'organisation du feu de la Saint-Jean.

c) **Ecole** :

L'actuelle directrice de l'école, Mme Pascal MAHOUS, quittera son poste en juillet 2017. Elle sera remplacée par Mme CANALES.

d) **Voirie communale** :

Les travaux d'empierrement, prévus sur une partie du chemin du moulin de Lasahittes, auront lieu en juillet 2017 : l'Entreprise Ernesto DE ALMEIDA effectuera ces travaux.

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 22 h 45

Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.

